

<https://enseignants.se-unesa.org/Temps-de-travail-les-professeurs-des-ecoles-font-leurs-heures-et-plus>



Temps de travail : les professeurs des écoles font leurs heures... et plus

- Presse - Communiqués de presse -

Date de mise en ligne : mardi 19 juin 2018

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le SE-Unsa rend publics les résultats de son enquête « Temps de travail des PE » menée en janvier 2018, pour laquelle un panel de 3686 enseignants a été retenu.

Il fallait en effet remonter à 2010 pour trouver une étude officielle sur ce thème. La Depp (Direction des études et statistiques de l'Éducation nationale) avait alors organisé une enquête dont les résultats avaient été publiés en 2013.

Les réponses recueillies par le SE-Unsa viennent contredire l'idée reçue selon laquelle les enseignants ne travailleraient guère au-delà du temps avec leurs élèves. Le temps d'enseignement (24h) ne représente en réalité que 53.57% du temps de travail effectif d'un professeur des écoles.

Ainsi, avec un temps de travail de 44h48, les professeurs des écoles font leurs heures. En rapportant ce temps hebdomadaire à l'année scolaire de 36 semaines, on arrive à 1612 heures annuelles. Si l'on rajoute des temps non-mesurés par l'enquête (préparation pendant les vacances, moments de prérentrée et journée de solidarité), on dépasse donc largement les 1607h, durée annuelle du travail d'un fonctionnaire.

Les résultats montrent également que la semaine de travail ne se termine pas le vendredi soir. Plus de 80% des enseignants des écoles travaillent en effet au moins deux heures chaque week-end.

Si l'on compare ces résultats à la moyenne des pays de l'OCDE, il apparaît par ailleurs que la France se situe parmi les pays où les enseignants passent le plus de temps devant leurs élèves. Sur une année, la moyenne en Allemagne est de 800 heures, 676 heures en Finlande contre 900 heures en France.

Pour le SE-Unsa, cette enquête montre que notre ministère doit ouvrir une réflexion sur l'ensemble des activités composant le temps de travail d'un enseignant des écoles et son organisation.

Lien vers le dossier : <https://enseignants.se-unsa.org/Temps-de-travail-les-PE-font-leurs-heures-et-plus>

Paris, le 19 juin 2018

Stéphane Crochet

Secrétaire Général

Attachée de presse

Brigitte Biardoux

01 44 39 23 93